

# 2024

# Rapport d'activités

DEAL Guadeloupe

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

# Sommaire

03. Édito

---

03. Introduction

---

04. Mieux aménager le territoire

---

05. Mieux se loger

---

06. Mieux protéger la population

---

07. Mieux produire et mieux consommer

---

08. Mieux valoriser les écosystèmes et les paysages

---

09. Mieux se déplacer

---

10. Mieux intervenir dans l'espace caribéen

---

11. Glossaire

# Édito

---

PAR LE DIRECTEUR DE LA DEAL

En 2024, la DEAL de Guadeloupe a poursuivi avec détermination ses missions au service du développement durable du territoire, dans un contexte exigeant marqué par l'urgence climatique, les enjeux de justice sociale et la résilience des territoires insulaires. Ce rapport illustre la mobilisation de l'ensemble des équipes pour accompagner la transition écologique, améliorer le cadre de vie et renforcer les solidarités territoriales.

Vous y trouverez des exemples non exhaustifs des actions menées par nos services.

*Olivier Kremer*

## Introduction

---

La DEAL a été un acteur central de la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement, d'environnement, de logement et de mobilité en Guadeloupe. Grâce à un travail partenarial renforcé et une gouvernance ouverte, elle a su coconstruire des réponses concrètes aux défis spécifiques des territoires insulaires tropicaux.

L'année 2024 marque un tournant vers plus de co-construction, d'agilité et d'impact concret, pour un territoire plus résilient et plus durable.

# Mieux aménager le territoire



**L'ARCHIPEL GUADELOUPE,  
TERRITOIRE ENGAGÉ DANS  
LA PLANIFICATION  
ÉCOLOGIQUE.**



**MIEUX AGIR  
LA PLANIFICATION  
ÉCOLOGIQUE**



*Kakémono COP*

## Une planification territoriale ambitieuse et participative

En 2024, la DEAL a joué un rôle central dans la territorialisation de la planification écologique dans le cadre de l'initiative gouvernementale « **France Nation Verte** ».

Tout au long de l'année 2024 ont eu lieu des ateliers, débats et concertations et une consultation citoyenne inédite qui a mobilisé **6 316 Guadeloupéens**, générant **798 propositions et 113 778 votes**. La conférence de restitution s'est déroulée en novembre 2024.

Cette COP a permis l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle : « **30 mesures pour 2030** », intégrée aux grandes stratégies du territoire. Elle résulte d'un pilotage conjoint entre l'État et la Région Guadeloupe, dans un esprit de co-construction.

## En 2024, la DEAL a renforcé son rôle d'accompagnement auprès des collectivités territoriales

En matière d'aménagement du territoire, plusieurs réunions se sont tenues avec les intercommunalités et leurs communes membres pour la définition des objectifs territorialisés du **zéro artificialisation nette (ZAN)** en Guadeloupe.

Également et à titre d'exemple, les services de la DEAL ont accompagné la ville de Sainte-Anne dans l'opération de résorption de l'habitat insalubre du quartier Dubellay.

## TEMPS FORTS :

- Mise en œuvre opérationnelle du projet de renouvellement urbain de Cap Excellence (RUCAP).
- 28 novembre 2024 : signature de la charte territoriale d'insertion du projet RUCAP (Cap Excellence) **fixant pour des objectifs en matière d'insertion professionnelle les maîtres d'ouvrage**.

# Mieux se loger

## Un repositionnement des dispositifs d'amélioration de l'habitat

L'année 2024 a été marquée par une phase de transition stratégique dans la mise en œuvre des **aides à l'amélioration de l'habitat (AH) et à l'acquisition-amélioration (AAH)**.

La DEAL a procédé :

- à la sélection de nouveaux opérateurs agréés,
- à l'adoption de nouvelles modalités de subventionnement avec un objectif de traitement de 100 dossiers en 2025,
- à l'agrément de 4 opérateurs au titre du dispositif **MaPrimeAdapt'**.

## L'année a été marquée par un renforcement du pilotage du logement social

Les services de la DEAL ont conduit une revue croisée des projets portés par les bailleurs sociaux. Cette réorganisation a permis un rééquilibrage entre construction neuve et réhabilitation du parc existant, avec près 50% de l'enveloppe dédiée au logement neuf.

En 2024, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour tendre vers des bâtiments plus sobres et performants :

- le déploiement local du **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)** notamment pour assurer la continuité de service France Rénov',
- des webinaires à destination des professionnels sur le réemploi des matériaux ou encore l'application du décret **Éco Énergie Tertiaire**.



Résidence Rezilyans à Morne-à-l'Eau

## FOCUS :

Le fonds vert a été mobilisé pour le financement de bâtiments résilients et performants :

**25** projets accompagnés (6,85 M€ engagés) dont des :

travaux de **protection contre les vents cycloniques** de 4 écoles de Capesterre-Belle-Eau, (321 k€),

travaux de **rénovation de la bibliothèque Paul Mado** à Baie-Mahault (260 000€).

# Mieux protéger la population

## Une politique active de prévention des risques naturels

La DEAL a relancé en 2024 la **Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM)**, réunissant collectivités, services de l'État et société civile. Cette instance a permis de prioriser les actions de prévention à mener sur le territoire.

**Dans le cadre du développement de la culture du risque, la DEAL a soutenu plusieurs initiatives en 2024 :**

- l'organisation d'ateliers et de conférences dans le cadre des **Journées Japonaises de prévention**,
- un exercice pédagogique au lycée Louis Delgrès du Moule avec l'utilisation d'un simulateur de séisme et une conférence sur les tsunamis.

## L'entretien des cours d'eau : des rivières en bon état contribuent à limiter les inondations !

En 2024, une enveloppe de 430 000 € a été mobilisée pour intervenir sur **20 rivières** du territoire.

Les travaux consistaient en l'enlèvement de troncs d'arbres obstruant le lit des cours d'eau afin de prévenir les crues et les inondations.

## La mise en œuvre du Plan Séisme Antilles (PSA 3)

Un engagement de **24,4 M€** en 2024 a permis :

- la mise aux normes parasismiques des établissements scolaires pour 20,1 M€,
- le confortement de logements sociaux pour 1,3 M€.

Exemple d'opération financée : la construction du **groupe scolaire de Gissac** à Sainte-Anne subventionnée à hauteur de 5,4 M€.



*Entretien des rivières*

# Mieux produire et mieux consommer

Face aux défis climatiques, notamment la sécheresse prolongée à Marie-Galante, la DEAL a poursuivi ses actions en faveur d'une **gestion durable des ressources naturelles**.

L'année 2024 a été particulièrement marquée par un épisode de sécheresse important sur le territoire et quasi continu sur l'île de Marie-Galante, avec un rechargement de la nappe phréatique, principale ressource en eau, qui reste très fragile.

Des actions de communication et de sensibilisation de la population à la préservation des ressources en eau ont été menées en octobre 2024.

## la DEAL a poursuivi son accompagnement des porteurs de projets dans la mise en œuvre de démarches durables

Ainsi, des sessions de sensibilisation et de formation ont été organisées à destination des professionnels sur des thématiques techniques comme le réemploi des matériaux ou encore l'application du décret Éco Énergie Tertiaire.



**POINTS CLÉS DU DÉCRET**

Le **Décret n°2019-771 du 23 juillet 2019** dit "décret tertiaire" est entré en vigueur le 1er octobre 2019. Cette obligation vise à réduire les émissions de CO2 tout en améliorant l'efficacité énergétique de ces structures :

- Bâtiment à usage exclusivement tertiaire (surface > 1 000 m<sup>2</sup>)
- Partie d'un bâtiment à usage mixte (dont cumul surface tertiaire > 1 000 m<sup>2</sup>)
- Ensemble de bâtiments sur une même unité foncière ou même site (avec surface tertiaire cumulée > 1 000 m<sup>2</sup>)

**OBJECTIFS**

- 40% de la consommation de référence en 2030
- 50% de la consommation de référence en 2040
- 60% de la consommation de référence en 2050

**CATÉGORIES DE BÂTIMENTS CONCERNÉES :**

Bureaux Commerces Santé Hôtels Enseignements Banques Entrepôts

Exemples : restaurants, résidences de tourisme, salles de spectacle, aéroports, concessionnaires automobiles, services publics, équipements sportifs, imprimeries et reprographies, data centers et serveurs, etc.

**COMMENT ENREGISTRER SUR OPERAT ?**

- Accédez à la plateforme**  
En scannant le QR Code : <https://operat.ademe.fr/fr/public/home>
- Inscrivez-vous**  
En remplissant les informations sur votre parc immobilier.
- Suivez le processus d'enregistrement**  
Étape par étape.

Pour des clarifications sur vos obligations en tant que propriétaire ou locataire d'une partie d'un bâtiment de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, n'hésitez pas à nous contacter.

La DEAL veille à l'application du dispositif sur le territoire guadeloupéen.

CONTACT : [peb.bd.hbd.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr](https://www.facebook.com/peb.bd.hbd.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr)

Affiche Éco Énergie Tertiaire (EET)



Visite centrale géothermique de Bouillante

## Formation à la transition écologique :

- 130 agents formés dont 110 cadres supérieurs à travers 23 ateliers,
- Partenariat avec le CNRS pour des conférences scientifiques,
- Visites de terrain : la centrale géothermique de Bouillante, les actions de terrain menées par l'INRAE.

# Mieux valoriser les écosystèmes et les paysages

## Renforcement des actions en faveur des écosystèmes terrestres et aquatiques

En 2024, la DEAL de Guadeloupe a intensifié ses actions pour la protection et la valorisation des écosystèmes terrestres et aquatiques.

Le pôle de la police de l'eau et de la nature a traité **57 dossiers relevant du régime de la loi sur l'eau**, dont 33 approuvés avec ou sans prescriptions. Parallèlement, 95 contrôles de terrain ont été réalisés, débouchant sur **23 rapports de manquement administratif et 3 arrêtés de suspension de travaux**.

Ces interventions, souvent menées en partenariat avec l'OFB, la gendarmerie et le Parc National, illustrent la vigilance exercée sur le respect des équilibres écologiques.

## Pilotage de la stratégie nationale pour la biodiversité

Le pôle biodiversité a renforcé son rôle de chef de file pour la mise en œuvre locale de la **stratégie nationale pour la biodiversité**. En 2024, plus de 2,5 millions d'euros ont été mobilisés pour soutenir la mise en œuvre de cette stratégie.

## Avancées significatives du programme ZNIEFF

Une étape importante a été franchie dans le cadre du **programme ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique), avec la validation de 63 nouvelles zones. La couverture du territoire par les ZNIEFF est ainsi passée de 3 % à 12 %, améliorant considérablement la connaissance du patrimoine naturel de la Guadeloupe, un préalable indispensable à une gestion durable du territoire.

## FAITS MARQUANTS :

- Rédaction du nouveau **plan national d'action pour les scinques et geckos**.
- Renouvellement du **Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)**.

## CHIFFRES-CLÉS :

- **80** projets de **préservation de la faune et de la flore**.
- **10** projets financés par le **Fonds vert** (lutte contre les espèces invasives, restauration d'habitats naturels, installation de zones de mouillage écologiques...)

# Mieux se déplacer

La DEAL a continué à œuvrer pour le transport et la **mobilité durable** avec deux temps forts en 2024 :

- un forum à destination des **entrepreneurs du secteur du transport routier de marchandises** le 28 mars 2024, afin de présenter la **réglementation** en vigueur dans ce secteur et les dispositifs d'appui pour favoriser son développement. C'était aussi l'occasion de présenter les aides à destination de ce secteur pour le maintien de l'activité, pour la formation mais aussi les dispositifs de prévention de la santé au travail. Environ **80 entreprises** ont participé.
- La **semaine européenne des mobilités et le village des mobilités**, placé sous le signe de la mobilité durable, et en particulier de la mobilité sociale et solidaire et de la mobilité employeur, qui a rassemblé près de 500 participants, témoignant d'un réel intérêt pour les questions liées aux nouvelles formes de déplacements.



*Brochure sur le rôle du gestionnaire de transports*



*Village des mobilités du 19 septembre 2024 à Dothémare*

# Mieux intervenir dans l'espace caribéen

## Présentation du CAR-SPAW

Le **Centre Régional d'Activités pour les Aires Spécialement Protégées et la Faune Sauvage (CAR-SPAW)** est hébergé au sein de la DEAL de Guadeloupe. Il est chargé de la mise en œuvre des engagements de la Convention de Carthagène, signée en 1983, pour la protection et la valorisation du milieu marin dans la région des Caraïbes.

## Participation à des projets majeurs en 2024

### 1. Projet CAMAC (2021–2027)

Le projet CAMAC (Caribbean marine Megafauna and anthropogenic Activities) vise à réduire les impacts des activités humaines sur les espèces marines menacées, en danger ou migratrices.

En 2024, les actions se sont concentrées sur :

- Le renforcement des capacités locales à travers des formations,
- Le développement de kits d'intervention pour les échouages de mammifères marins.

### 2. Suivi des récifs coralliens : GCRMN-Caraïbes

Le CAR-SPAW coordonne le Global Coral Reefs Monitoring Network - Caraïbes (GCRMN-Caraïbes), un réseau régional d'experts, de scientifiques et de gestionnaires chargé de la surveillance de l'état de santé des récifs coralliens.

Ce réseau joue un rôle essentiel dans le suivi à long terme, la collecte de données fiables et l'orientation des politiques de conservation.

### 3. Projet SARGCOOP II (2025)

Face à l'ampleur des échouages massifs de sargasses, le projet SARGCOOP II, approuvé pour 2025, vise à :

- Renforcer la gouvernance régionale,
- Étudier les impacts écologiques des sargasses sur la biodiversité marine.

Le budget alloué est de **5,766 millions d'euros**.

## CHIFFRES-CLÉS

Le CAR-SPAW soutient activement la **création** et la **consolidation** d'**aires marines protégées**, ainsi que la **préservation** des **espèces menacées** par le biais d'appels à projets.

En 2024, **8** organisations locales ont bénéficié de financements à hauteur d'environ **10 000 euros chacune**, pour soutenir des initiatives concrètes de conservation marine.

# Glossaire

---

**AH** : amélioration de l'habitat

**AAH** : acquisition-amélioration de l'habitat

**CDRNM** : Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs

**CNRS** : Centre national de la recherche scientifique

**COP** : Conférence des parties

**CSRPN** : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

**EET** : Éco Énergie Tertiaire

**INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

**OFB** : Office français de la biodiversité

**PSA** : Plan séisme Antilles

**RUCAP** : Renouvellement urbain de Cap Excellence

**SPRH** : Service Public de la Rénovation de l'Habitat

**ZAN** : zéro artificialisation nette

**ZNIEFF** : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

# 2024

## Rapport d'activités

### Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Route de St Phy  
97102 Basse-Terre  
Tél. : 0590 99 46 46  
[www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr)

**Directeur de la publication :**  
Olivier Kremer

Ce document a été rédigé avec l'aide  
des services de la DEAL.

**Conception, rédaction,  
création graphique :**  
Cellule communication

**Crédits photos :** Observatoire  
photographique des paysages,  
DEAL.

Découvrez le site de la [DEAL Guadeloupe](http://www.deal.guadeloupe.fr) :



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement